

Face au risque d'accidents, des actions pour protéger la loutre et le lynx

Un projet intitulé "Retour naturel de mammifères protégés et corridors écologiques : cas du lynx et de la loutre" va être mené dans le Clunisois. Des fonds européens vont être alloués pour parfaire les connaissances et collaborations entre divers acteurs.

Les animateurs Natura 2000 Grosne Clunisois sont heureux. Après leur travail et actions pour la protection du sonneur à ventre jaune, des écrevisses à pattes blanches et des chauves-souris, ils élargissent leur sphère de protection aux loutres d'Europe et au lynx boréal, espèces protégées.

La communauté de communes vient d'être retenue dans le cadre d'un appel à projet européen, en liaison avec leurs homologues du Parc national de la Vallée de la Semois, en Belgique, portant sur des jumelages expérimentaux entre structures gestionnaires d'aires protégées au sein de l'UE.

Les collisions routières, première cause de mortalité

Alexandre Mallet explique : « Pour le site Natura 2000, cela nous permet d'avoir des fonds pour mener des actions en faveur de ces deux mammifères qui recolonisent depuis quelques années leurs milieux d'origine dans le Clunisois, timidement mais sûrement, et faire en sorte que les habitats qu'ils y trouvent leur soient favorables. Notre jumelage s'articule autour du développement des connaissances scientifi-



La loutre de Château s'est fait hélas tuer sur la route. Sortie de l'eau, elle empruntait le couloir des sangliers. Photo fournie par les chasseurs de Château

ques de terrain, la mise en œuvre et l'échange autour d'actions techniques en faveur de ces deux espèces et la sensibilisation et le renforcement des collaborations entre acteurs. Nous allons développer les relations et les actions communes avec tous nos partenaires sur les problématiques liées à la mortalité de ces deux espèces, dont les causes principales, pour l'une comme pour l'autre, sont les collisions routières. »

Une banquette à loutres pour franchir la RCEA

Un travail avec le conseil départemental est d'ailleurs

lancé depuis début 2026 pour créer une banquette à loutres sous un pont à haut risque pour ce mammifère à Navour-sur-Grosne. Cela permettra de faire en sorte que la loutre ne prenne pas la décision de traverser le pont par la route, comme c'est souvent le cas lorsqu'elle ne trouve pas de berge sèche sous les ouvrages d'art... L'objectif est « d'éviter de malheureux accidents pour cette espèce protégée ».

Deux voyages d'études, le premier en France à l'automne 2026, le second en Belgique à l'automne 2027, réunira les experts de ces sujets pour encore mieux protéger. **• Martine Magnon (CLP)**